MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
Semaine du 29 octobre au 5 novembre 2026

English summary

Southern Africa

- *The Africa Energy Bank is established with $5 billion initial capital to boost oil investments*
- *The Africa Finance Corporation (AFC) selects two consortia for the extension of the Lobito corridor to Zambia*
- *Russia and China seek to strengthen their economic influence in Southern Africa*

South Africa

- *The currency swap agreement with China is renewed*
- *No projects are selected in the first call for bids for gas-fired power plants*
- *The power grid requires significant expansion*
- *EDF begins operating Koruson 2, a 520 MW renewable energy facility*

Angola

- *In 2025, Angola was the world's third-largest diamond producer*
- *The International Finance Corporation (IFC) has already invested $1B in Angola to support the private sector*

Malawi

- *The World Bank is considering a $1.2B financing package for 2027–2032*
- *Malawi is revising mining permit fees to benefit local stakeholders*

Mozambique

- *ExxonMobil is increasing its stake in the Rovuma LNG project*
- *The Indian company BPCL is investing an additional $1.8B in the Mozambique LNG project*

Zambia

- *Moody's has upgraded the sovereign rating from Caa2 to Caa1*
- *Another increase in fuel prices took place in November*
- *New ministers of Mines and Transportation have been appointed*

*Les États-Unis annoncent leur intention de suspendre l'Afrique du Sud de l'*African Growth and Opportunity Act (AGOA)

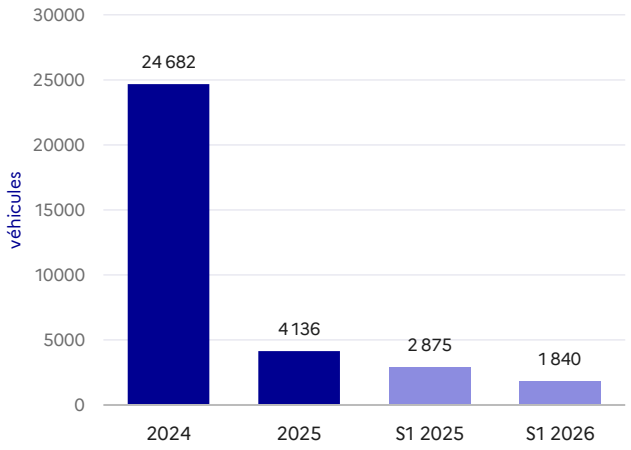
Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a annoncé le 2 novembre que l'administration Trump entendait suspendre l'Afrique du Sud du dispositif African Growth and Opportunity Act (AGOA), *qui accorde aux pays bénéficiaires un accès en franchise de droits au marché américain pour plusieurs milliers de produits. Washington estime que les pratiques sud-africaines ne respectent plus les critères d'éligibilité du programme, invoquant notamment des obstacles aux échanges et aux investissements, des préoccupations relatives à la corruption ainsi que des divergences en matière de sécurité nationale et de politique étrangère. Le ministre sud-africain du Commerce, Parks Tau, avait indiqué le 30 octobre que le pays disposerait d'un délai de 60 jours pour répondre aux préoccupations américaines avant qu'une suspension, totale ou partielle, puisse prendre effet. Une décision similaire pour le Rwanda a été annoncée par les autorités américaines.*

*L'*AGOA *constitue le principal dispositif américain de préférences commerciales en faveur de l'Afrique subsaharienne. Promulgué en 2000 puis renouvelé à plusieurs reprises, il permet aux pays éligibles d'exporter vers les États-Unis plus de 1 800 catégories de produits en franchise de droits de douane. Son éligibilité est conditionnée à des critères économiques et politiques : progression vers une économie de marché, respect de l'État de droit, protection des droits des travailleurs et des droits humains, lutte contre la corruption et suppression des obstacles aux échanges et aux investissements américains. Le président américain peut ainsi retirer ou suspendre les avantages accordés à un pays dans le cadre de la revue annuelle. Alors que l'AGOA avait expiré en septembre 2025, le Congrès américain l'a prorogé en septembre 2026 jusqu'au 31 décembre 2028.*

L'Afrique du Sud est le premier bénéficiaire de l'AGOA en Afrique subsaharienne, avec des exportations de 1,7 Md USD réalisées sous ce régime en 2025. Cette première place s'explique par le fait que l'économie sud-africaine est la plus importante du continent, mais aussi en raison de son haut degré de diversification. En effet, les exportations de matières premières vers les États-Unis sont bien souvent exemptées de droits de douane, et l'AGOA facilite avant tout l'exportation de biens manufacturiers. Ainsi, le dispositif concernait 10% des exportations sud-africaines vers les États-Unis en 2025 et bénéficie particulièrement aux secteurs automobile, textile, métallurgique et agroalimentaire. La perte de ces préférences entraînerait le rétablissement des droits de douane américains de droit commun sur les produits concernés.

Avant cette annonce, les tensions commerciales avec les États-Unis avaient déjà entraîné un recul des exportations sud-africaines. Dans le secteur automobile en particulier, l'introduction en avril 2025 d'un droit de douane de 25% au titre de la section 232 sur les véhicules importés aux États-Unis avait conduit à une forte baisse des exportations sud-africaines : -83% sur un an en 2025, à 4 136 unités, puis -36% sur un an au premier semestre 2026, à 1840 unités. De plus, les États-Unis ont instauré en juillet 2026 des droits de 12,5% sur une large gamme de produits sud-africains au titre de la section 301, en lien avec l'absence d'interdiction effective des importations de biens issus du travail forcé (taux non cumulables avec la section 232 toutefois). Plus globalement, les tensions diplomatiques depuis 2025 et les menaces répétées de l'administration américaine d'exclure l'Afrique du Sud de l'AGOA ont largement pesé sur la confiance des agents économiques et in fine sur les flux de commerce ces deux dernières années.

Graphique : Exportations de véhicules sud-africains vers les États-Unis



Source : Naamsa

Sommaire :

Afrique australe

- L'Africa Energy Bank est créée et dotée de 5 Md USD pour relancer les investissements pétroliers
- L'Africa Finance Corporation (AFC) sélectionne deux consortia pour l'extension du corridor de Lobito vers la Zambie
- La Russie et la Chine souhaitent renforcer leur influence économique en Afrique australe

Afrique du Sud

- L'accord de *swap* de devises avec la Chine est renouvelé
- Aucun projet n'est sélectionné dans le cadre du premier appel d'offres pour les centrales à gaz
- Le réseau électrique présente des besoins d'extension considérables
- EDF met en service Koruson 2, d'une capacité de 520 MW de renouvelables

Angola

- En 2025, l'Angola est le troisième producteur mondial de diamants
- La Société Financière Internationale (IFC) a déjà investi 1 Md USD en Angola pour soutenir le secteur privé

Malawi

- Une enveloppe de financement de 1,2 Md USD est envisagée par la Banque mondiale pour 2027-2032
- Le Malawi révise les frais pour l'obtention de permis miniers, au bénéfice des acteurs locaux

Mozambique

- ExxonMobil renforce sa participation dans le projet Rovuma LNG
- L'indien BPCL investit 1,8 Md USD supplémentaires dans le projet Mozambique LNG

Zambie

- Moody's relève la notation souveraine de Caa2 à Caa1
- Une nouvelle hausse des prix des carburants intervient en novembre
- Les nouveaux ministres des Mines et des Transports sont nommés

Afrique australe

L'Africa Energy Bank est créée et dotée de 5 Md USD pour relancer les investissements pétroliers

L'Africa Energy Bank (AEB), créée par l'African Export-Import Bank (Afreximbank) et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), est officiellement opérationnelle depuis le 31 octobre. Dotée d'un capital initial de 5 Md USD, elle vise à financer des projets pétroliers et gaziers en Afrique, dans un contexte de retrait des banques occidentales du financement des énergies fossiles et de dépendance des pays africains aux importations énergétiques. Helmy Ghazi, de nationalité algérienne, a été nommé président de l'AEB lors de sa première assemblée générale à Lagos.

L'Africa Finance Corporation (AFC) sélectionne deux consortia pour l'extension du corridor de Lobito vers la Zambie

Le 27 octobre, l'Africa Finance Corporation (AFC) a annoncé les soumissionnaires privilégiés (*preferred bidders*) pour les travaux d'extension du corridor logistique de Lobito. Celui-ci relie le port angolais de Lobito, sur la façade atlantique, à la région de la *Copperbelt* en RDC. Afin de desservir la *Copperbelt* en Zambie, le corridor doit être prolongé jusqu'à Chingola.

Dans ce cadre, le consortium formé par le portugais Mota-Engil et le brésilien Odebrecht a été retenu pour le nouveau tronçon ferroviaire en Angola, entre Luacano (Moxico Leste) et la frontière zambienne (280 km). De plus, le nouveau tronçon zambien, entre Chingola et la frontière angolaise (550 km), a été attribué au consortium formé par l'italien Webuild, le turc Içtas Construction et le portugais Mota-Engil.

D'une longueur totale de 830 km, le projet serait évalué entre 3 et 5 Md USD (montant intégrant la fourniture du matériel roulant, non-confirmé par l'AFC). La sélection des consortia ouvre désormais une phase de négociation contractuelle et financière, qui prévoit (i) l'attribution du contrat d'exploitation et maintenance des infrastructures au premier trimestre 2027 et (ii) le *closing* financier au quatrième trimestre 2027.

La Russie et la Chine souhaitent renforcer leur influence économique en Afrique australe

D'une part, le troisième sommet Russie-Afrique a été organisé les 28 et 29 octobre à Moscou et a réuni 48 États africains sur 54, dont 22 chefs d'État ou de gouvernement. Concernant l'Afrique australe, la Namibie et le Mozambique ont été représentés au niveau présidentiel tandis que l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, la Zambie et le Zimbabwe ont été représentés au niveau ministériel ou diplomatique. L'Eswatini et le Malawi n'ont pas participé au sommet. En marge du sommet, le ministre des affaires étrangères de Russie et le secrétaire exécutif de la communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ont adopté le deuxième plan d'action sur la coopération, dans le cadre du mémorandum d'entente sur les principes de base des relations et de la coopération entre la SADC et la Russie signé en 2018. Il prévoit le renforcement de la coopération dans un large éventail de secteurs, dont, sur le volet économique : l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'industrie, l'énergie et les mines, les transports ou encore les technologies de l'information et de la communication.

D'autre part, le China-Africa Cooperation Symposium a été organisé le 27 octobre à Windhoek (Namibie) par l'Association économique de Namibie (EAN), en partenariat avec l'ambassade de Chine en Namibie et l'Association de promotion des investissements et de développement de Namibie (NIPDB). Cet évènement a réuni des représentants publics et privés des États membres de la SADC. Les échanges ont principalement porté sur le

renforcement des flux commerciaux et d'investissement entre la Chine et la SADC.

Afrique du Sud

L'accord de *swap* de devises avec la Chine est renouvelé

La Banque centrale sud-africaine (SARB) et la Banque populaire de Chine (PBoC) ont renouvelé, le 30 octobre, leur accord bilatéral de *swap* de devises pour une durée de cinq ans, avec effet rétroactif au 23 octobre 2026. Celui-ci permet aux deux banques centrales d'échanger leurs monnaies respectives dans la limite de 30 Md CNY (environ 74 Md ZAR). Il vise à faciliter les échanges commerciaux et les investissements directs entre les deux pays, ainsi qu'à atténuer les tensions de court terme sur la balance des paiements. Les tirages éventuels en rands seront rémunérés sur la base du taux ZARONIA (*South African Rand Overnight Index Average*), le taux de référence du marché monétaire sud-africain au jour le jour.

L'accord initial concernant ce *swap* avait été signé en avril 2015 pour trois ans, puis renouvelé en avril 2018 et en septembre 2021, jusqu'en septembre 2024. L'accord annoncé en octobre 2026 intervient donc après l'expiration de cette dernière période.

Aucun projet n'est sélectionné dans le cadre du premier appel d'offres pour les centrales à gaz

Le 28 octobre, le ministère de l'Électricité et de l'Énergie a annoncé qu'aucun projet n'était retenu dans le premier appel d'offres (Bid Window 1) pour des centrales électriques à gaz (GASIPPPP), ouvert à des producteurs privés. Il visait 2 000 mégawatts (MW) de capacité, conformément à la stratégie énergétique national publiée en 2025 (*Integrated Ressource Plan*, IRP). Quatre offres ont été reçues avant la clôture du 29 mai 2026, pour 2 830 MW cumulés, soit plus que le volume recherché. Aucune n'a rempli les critères obligatoires.

La raison principale est l'approvisionnement en gaz. L'appel d'offres exigeait que chaque candidat prouve qu'il disposerait du gaz nécessaire pour faire fonctionner sa centrale, et aucun n'y est parvenu. Or l'Afrique du Sud importe son gaz du Mozambique, et doit faire face au déclin attendu de l'offre en gaz naturel provenant de ces gisements (*gas cliff*). Néanmoins, à l'heure actuelle, il ne dispose d'aucun terminal pour recevoir du gaz naturel liquéfié (GNL) par bateau.

Le gouvernement indique ne pas renoncer et dit vouloir d'abord traiter l'approvisionnement en gaz, les infrastructures d'importation, les conditions commerciales et la coordination entre les institutions concernées, avant toute procédure révisée. Pour cela, il prévoit de consulter les acteurs du marché (banques, fournisseurs de gaz, développeurs de terminaux). De nouvelles orientations sont attendues avant la fin 2026.

Le réseau électrique présente des besoins d'extension considérables

Dans son rapport sur l'équilibre électrique pour 2027-2036 (*Medium-Term System Adequacy Outlook, MTSAO*), l'entreprise publique sud-africaine de transmission électrique (NTCSA) insiste sur l'importance des investissements dans les lignes à haute tension. Son scénario de référence prévoit environ 14 508 km de nouvelles lignes et 144 gigavoltampères (GVA) de capacité de transformation supplémentaire.

Le rapport anticipe aussi le retrait d'environ 16,2 gigawatts (GW) de capacités de production d'Eskom d'ici 2036, essentiellement à charbon, dont 8,75 GW entre 2029 et 2030. Leur remplacement par des capacités de production renouvelables, du stockage et du gaz devra s'accompagner d'un renforcement du réseau.

La faiblesse du réseau de transmission freine déjà les nouveaux projets. La région

du Cap, qui dispose des meilleures ressources solaires et éoliennes du pays, souffre de contraintes de raccordement. Malgré l'obtention des autorisations nécessaires, certains projets ne sont pas en mesure d'injecter leur électricité dans le réseau. Des promoteurs se replient donc vers des régions où le réseau est moins saturé, comme le Mpumalanga, mais avec de moins bonnes ressources.

Le rythme de construction est l'autre difficulté. Le ministre de l'Électricité et de l'Énergie a reconnu en août que le pays construit en moyenne environ 200 km de lignes par an, alors que réaliser les 14 508 km prévus suppose d'en construire environ 1 450 par an sur dix ans. La NTCSA estime l'investissement nécessaire pour l'ensemble de son plan à 440 Md ZAR, soit 23 Md EUR.

EDF met en service Koruson 2, d'une capacité de 520 MW de renouvelables

EDF Power Solutions a annoncé la mise en service complète, en octobre, de Koruson 2, un ensemble de 520 mégawatts (MW) réalisé par Envusa Energy, entreprise commune détenue par EDF Power Solutions et le groupe minier Anglo American.

Le projet comprend une centrale solaire (Mooi Plaats, 240 MW) et deux parcs éoliens (Umsobomvu et Hartebeesthoek, 140 MW chacun), à la frontière du Cap-Nord et du Cap-Oriental, pour un investissement d'environ 16 Md ZAR, soit environ 850 M EUR.

Les revenus reposent sur des contrats d'achat d'électricité de long terme avec les activités minières d'Anglo American, auxquelles l'électricité est acheminée par le réseau d'Eskom, et le financement est assuré à 85% par des prêts de banques locales. Pele Green Energy, producteur indépendant sud-africain, détient 20% du capital, et un fonds communautaire associe les habitants aux revenus pendant vingt ans, un projet prévu dès la conception du projet.

Pour EDF, ce projet montre que les contrats directs avec les industriels contribuent à la décarbonation des mines, et que la demande privée est devenue un moteur de nouvelles capacités. Le groupe vise 1,5 GW de capacité en exploitation en Afrique du Sud en 2027.

Angola

En 2025, l'Angola est le troisième producteur mondial de diamants

Avec une production de 15,19 millions de carats (M ct) de diamants bruts en 2025, en hausse de 8,3% par rapport à 2024, l'Angola se hisse au troisième rang mondial en 2025. Le pays devance ainsi le Canada (14,1 M ct) et la République démocratique du Congo (8,91 M ct), et se rapproche du Botswana (15,45 M ct). La Russie demeure le premier producteur mondial (31,51 M ct).

En outre, les exportations angolaises de diamants ont atteint 1,45 Md USD, en hausse de 13,8% sur un an. Cette dynamique s'explique principalement par la mise en exploitation de la mine de Luele en 2023, la plus grande mine du pays en termes de réserves. Sa production a progressivement augmenté, pour atteindre 6,5 M ct en 2025 contre 4,4 M ct en 2024. Pour mémoire, le fonds souverain omanais Taadeen détient depuis 2025 49% de la société minière de Luele, tandis que l'Etat angolais reste l'actionnaire majoritaire.

La Société Financière Internationale (IFC) a déjà investi 1 Md USD en Angola pour soutenir le secteur privé

La Société financière internationale (IFC), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, a annoncé avoir déjà mobilisé environ 1 Md USD d'investissements en Angola. Elle a souligné le renforcement de la coopération dans les secteurs financier, agricole, des petites et moyennes entreprises et des infrastructures.

Son directeur général, Makhtar Diop, a également annoncé la signature d'accords avec les groupes Carrinho et Naval, afin de

renforcer la chaîne de production de ces entreprises dans le secteur agroalimentaire angolais. Le long du corridor de Lobito, l'IFC entend également soutenir les petites entreprises locales afin de faciliter le transport des minerais et des produits agricoles.

Malawi

Une enveloppe de financement de 1,2 Md USD est envisagée par la Banque mondiale pour 2027-2032

La Banque mondiale a proposé une enveloppe de financement de 1,2 Md USD en faveur du Malawi sur la période 2027-2032, dans le cadre de son prochain *Country Partnership Framework* (CPF), le cadre de partenariat stratégique pluriannuel définissant ses priorités d'intervention et de financement dans le pays. L'annonce a été faite le 30 octobre par Abdu Muwonge, directeur pays de la Banque mondiale, lors de la conférence annuelle de l'*Economics Association of Malawi*, à Mangochi. L'enveloppe pourrait atteindre 1,5 Md USD en cas de mobilisation de ressources supplémentaires.

Le futur cadre de partenariat devrait notamment viser le rétablissement de la stabilité macroéconomique, le soutien aux entreprises productives, l'amélioration des infrastructures de transport et de connectivité, ainsi que le développement du capital humain. Les investissements dans l'énergie, l'eau et les transports figurent parmi les priorités évoquées, de même que le développement de la liaison ferroviaire entre Nacala et Lilongwe. Cette enveloppe reste à ce stade une proposition et ne constitue pas un financement approuvé.

Le Malawi révise les frais pour l'obtention de permis miniers, au bénéfice des acteurs locaux

Le 23 octobre, le Malawi a adopté une nouvelle réglementation relative aux frais pour l'obtention ou le maintien de permis miniers, qui remplace le précédent cadre de 2021. Cette réglementation introduit : (i) une augmentation substantielle des frais (par exemple de l'ordre de 530% pour un permis d'exploration, dont les frais étaient précédemment de 250 000 MWK, soit 130 EUR, et de l'ordre de 433% pour un permis d'exploitation, dont les frais étaient précédemment de 1,5 M MWK, soit 770 EUR) ; et (ii) une différenciation des frais entre entités malawites et entités étrangères, lesquelles seront soumises à une majoration. Sur le fondement de la section 307 de la loi Mines et Minéraux de 2023, l'objectif de cette réforme est de renforcer la contribution du secteur minier aux recettes publiques, la participation du secteur privé local et la clarté des obligations pour les investisseurs dans le secteur.

Mozambique

ExxonMobil renforce sa participation dans le projet Rovuma LNG

ExxonMobil a annoncé un accord avec Eni pour porter de 37,5 % à 50 % sa participation dans le projet gazier Rovuma LNG, situé dans le bassin du Rovuma, au large de Cabo Delgado. L'opération prend la forme d'un échange de participations dans différents actifs de la région, dont les modalités financières n'ont pas été rendues publiques. ExxonMobil conservera son rôle d'opérateur du projet.

Estimé à environ 30 Md USD, Rovuma LNG prévoit la construction d'installations terrestres de liquéfaction d'une capacité de 18,6 Mt de GNL par an. Une décision finale d'investissement d'ici fin 2026 est évoquée, pour un démarrage de la production attendu en 2031.

Ces développements s'inscrivent dans le contexte des découvertes majeures de gaz réalisées dans les années 2010 dans le bassin du Rovuma. Le Mozambique détiendrait les treizièmes réserves gazières mondiales. Le projet Coral South, opéré par

Eni, est entré en production en 2022, tandis que Coral North (Eni également) doit entrer en production en 2028. Le projet Mozambique LNG, opéré par TotalEnergies, doit, lui, entrer en production en 2029.

L'indien BPCL investit 1,8 Md USD supplémentaires dans le projet Mozambique LNG

Le 26 octobre, le groupe indien Bharat Petroleum Corporation Limited (BPCL) a confirmé un investissement supplémentaire de 1,8 Md USD dans le projet Mozambique LNG, situé dans le bassin du Rovuma. Cela porte l'investissement total de BPCL à 4,5 Md USD, en échange d'un contrat d'approvisionnement de 1 M de tonnes par an (mtpa) de gaz du Mozambique vers l'Inde.

Pour rappel, le projet représente un investissement total de 15 Md USD et est opéré par le français TotalEnergies (26,5%), en partenariat avec notamment le mozambicain ENH, l'indien BPCL, le japonais Mitsui et le thaïlandais PTT. Alors que les travaux étaient achevés à 47% en septembre 2026, la mise en service du projet est prévue en 2029. La production initiale devrait représenter 3,4 mtpa ; elle pourrait ensuite croître jusqu'à 15 mtpa.

Zambie

Moody's relève la notation souveraine de Caa2 à Caa1

Moody's a relevé, le 30 octobre, la note souveraine de la Zambie de Caa2 à Caa1, avec une perspective positive. Cette décision traduit l'amélioration de la trajectoire d'endettement du pays depuis la crise de la dette qui avait conduit au défaut souverain de 2020. Elle tient notamment aux progrès réalisés en matière de restructuration de la dette, de consolidation budgétaire et de stabilisation macroéconomique.

Dans un communiqué publié le 2 novembre, le ministère des Finances et de la Planification nationale a salué cette décision, qu'il attribue aux progrès accomplis dans ces trois domaines et à l'amélioration durable de la trajectoire d'endettement du pays. Le ministère estime que cette évolution pourrait contribuer à renforcer la confiance des investisseurs, à réduire les coûts d'emprunt et à soutenir les investissements directs étrangers.

Une nouvelle hausse des prix des carburants intervient en novembre

L'*Energy Regulation Board* (ERB) a annoncé une nouvelle hausse des prix des carburants, entrée en vigueur le 1er novembre. Le prix de l'essence augmente de 1,60 ZMW par litre (+5,1 %), à 33,06 ZMW, tandis que celui du diesel progresse de 1,18 ZMW (+3,5 %), à 34,45 ZMW. Il s'agit de la deuxième hausse mensuelle consécutive, après les augmentations particulièrement marquées d'octobre (+24,4 % pour l'essence et +23,9 % pour le diesel).

Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, les autorités ont dans un premier temps limité la répercussion de la hausse des cours internationaux sur les prix à la pompe. Le gouvernement avait notamment déclaré une situation d'urgence sur l'approvisionnement en carburants et instauré, à compter du 1er avril 2026, une suspension temporaire de la TVA et des droits d'accise sur les importations d'essence et de diesel. Ces allégements fiscaux, initialement prévus pour trois mois, avaient été prolongés jusqu'à fin septembre. La fin des mesures fiscales temporaires a contribué à la forte remontée des prix en octobre.

L'accord au niveau des services conclu avec le FMI le 9 octobre prévoit le retrait des mesures temporaires d'allégement fiscal sur les carburants, dans le cadre d'une stratégie de consolidation budgétaire

visant à porter l'excédent primaire à 3 % du PIB d'ici 2029. L'accord, d'un montant envisagé de 1,47 Md USD sur 36 mois, reste soumis à l'approbation du conseil d'administration du Fonds.

Les nouveaux ministres des Mines et des Transports sont nommés

Le 2 novembre, l'Assemblée nationale zambienne a approuvé la restructuration du gouvernement proposée par le Président Hakainde Hichilema, portant le nombre de ministères de 24 à 30. Le ministère de l'Energie est scindé en deux, entre l'Electricité et les Energies renouvelables d'une part, et le Pétrole et les Combustibles fossiles d'autre part. Si les noms de ces deux ministres devraient être annoncés dans les prochains jours, les portefeuilles des Mines et du Développement minéral ainsi que des Transports et de la Logistique ont été attribués.

Brenda Tambatamba a été nommée ministre des Mines et du Développement minéral le 28 octobre. Ancienne responsable RSE au sein de la mine de Lumwana, exploitée par le groupe canadien Barrick Gold, elle a ensuite occupé les fonctions de députée de Kasempa (depuis 2016) et de ministre du Travail et de la Sécurité sociale (2021-2026). Dans le cadre de son investiture, elle a déclaré que « le secteur minier zambien doit être un levier de développement, pas seulement une source de revenus. Mon objectif est de concilier croissance, transparence et inclusion sociale ».

Charles Lubasi Milupi a été nommé ministre des Transports et de la Logistique le 29 octobre. Ingénieur de formation, il a siégé au conseil d'administration du fournisseur indépendant zambien Copperbelt Energy Corporation, avant de devenir député de Luena (depuis 2006) et ministre des Infrastructures et du Logement (2021-2026). Lors de son investiture, il a déclaré que « sans un réseau ferroviaire efficace, la Zambie ne pourra pas réaliser son potentiel. ».

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques,
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo
antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr